



Communiqué



Roissy, le 25 janvier 2023

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES HÔTESSES ET STEWARDS MOBILISÉS LE 31 JANVIER 2023

Après une première journée de mobilisation fortement suivie, le SNPNC-FO s'engageait contre le processus de réforme des retraites tel qu'il était présenté par le gouvernement dès le 10 janvier 2023.

Dans le même temps, le SNPL, le SNPNC-FO et l'UNSA PNC ont, dans un courrier, interpellé le Ministre Délégué Chargé des Transports M. Clément Beaune **sur les effets de la réforme des retraites sur les personnels navigants et ses répercussions sur la CRPN.**

Non seulement le recul de l'âge de la retraite du régime général à 64 ans ne tient pas compte de la pénibilité de notre métier, mais l'impact financier de la réforme **menace l'existence même de notre caisse de retraite complémentaire (CRPN) et son fonds de majoration en particulier.**

Rappelons-le, la pénibilité de notre profession est bien trop souvent masquée et ignorée : l'enchaînement des vols, le travail de nuit, les décalages horaires, les troubles musculo-squelettiques, l'exposition aux rayons ionisants... sont des exemples de la réalité de notre profession, **profession une fois encore délaissée quand il s'agit de prendre en compte sa pénibilité.**

La Présidente du SNPNC-FO et le Secrétaire Général de l'UNSA PNC seront de nouveau reçus au Ministère le 30 janvier et porteront la voix des PNC qui doivent se faire entendre massivement.

Dans l'attente, le SNPNC-FO continue de mettre la pression et appelle donc toutes les hôtesses et tous les stewards à manifester lors de cette seconde journée de mobilisation.

**LE SNPNC-FO S'OPPOSE À TOUTE RÉFORME
PORTANT ATTEINTE AUX DROITS DES PNC
LE SNPNC-FO SERA DANS LA RUE LE 31 JANVIER !**



SIGNEZ ET PARTAGEZ LA PÉTITION EN LIGNE
OUI à la reconnaissance de la pénibilité du métier de PNC
NON à la retraite à 64 ans



snpnc.org

